

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 28/02/2025

onze mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christine APARICIO

Présents : 11

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Refus : 0

Absents: Lucien COMBESSIES, Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Michelle BROUCA

Objet: Approbation du PV de la séance du 3 février 2025 - DE_009_2025

Monsieur le Maire et le secrétaire de la séance du 3 février 2025 soumettent le procès-verbal de la séance du 3 février 2025 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 3 février 2025 tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___

Le secrétaire de séance, Michelle BROUCA	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature